

Conseil d'établissement École du Lac-des-Fées



Rapport annuel 2016-2017

« Au rythme de la réussite! »

À l'école du Lac-des-Fées, nous exploitons l'environnement naturel privilégié de l'école pour faire de l'activité physique, se ressourcer et créer un climat propice aux apprentissages.

Adopté le 13 juin 2017
Résolution no C.É. _____

Message de la présidente

Chers parents,

Au nom des membres du Conseil d'établissement de l'école du Lac-des-fées, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel présentant les activités réalisées par le Conseil pour l'année 2016-2017.

L'année 2016-2017 fut une autre année fort occupée, remplie de défis, de projets et de belles réussites. Tout cela n'aurait été possible sans la présence à l'école du Lac-des-fées d'une équipe dynamique et de l'implication des parents. Un merci spécial à tous les membres du Conseil d'établissement pour leur présence constante aux réunions et leur participation active aux décisions.

Pour terminer, j'aimerais souligner le départ à la retraite cette année d'une de nos plus grandes bénévoles. En effet, après de nombreuses années d'implication assidue, Mme Annette Cormier a pris la décision de quitter son poste de bénévole au sein du Comité environnement. Merci Mme Annette pour votre implication exemplaire à l'école du Lac-des-fées et d'avoir contribué à l'embellissement de façon si extraordinaire des jardins et de la cour d'école.

Sandra Le Courtois,
Présidente du Conseil d'établissement
École du Lac-des-Fées

Les membres

Membres Parents : Mme Natasha Doyon Mme Sandra Le Courtois
 Mme Kristin Marinacci M. Stephen Moran
 Mme Marie-Ève Rouleau Mme Lys Stevens

Personnel : Mme Marlène Savard Mme Marie-Claude Simard
 Mme Chantal Poirier Mme Chantal Monette
 Mme Josée Bussières Mme Sylvie Jolicoeur

Représentants de la communauté: M. Manuel Le Bris
 Mme Anne-Marie Villeneuve

Direction : M. Jocelyn Bourdon

Commissaire scolaire : Mme Christiane Gourde

Calendrier des réunions

24 octobre 2016
28 novembre 2016
24 janvier 2017

11 avril 2017
16 mai 2017
13 juin 2017

Les grands dossiers 2016-2017

- **Approbation de la convention 2016-2017**

- ✓ Les membres du Conseil d'établissement ont pris connaissance des modifications à la Loi sur l'instruction publique, particulièrement en ce qui concerne l'obligation pour chaque établissement scolaire de se doter annuellement d'une convention de gestion. Il s'agit d'une entente entre la Commission scolaire et l'école afin de convenir des moyens à mettre en place pour améliorer les résultats de nos élèves.
- ✓ Grâce au travail d'analyse de l'équipe-école, les membres ont pris connaissance de l'état de la situation et ont approuvé les cibles et les moyens proposés dans cette convention de gestion.

Les décisions prises au Conseil d'établissement

- **Approbation des campagnes de financement**

Les campagnes de financement approuvées pour l'année 2016-2017 ont été la vente de chocolat avec la compagnie Lamontagne ainsi que les diners pizza.

Les fonds amassés grâce aux campagnes de financement ont été utilisés afin:

- ✓ d'offrir à nos élèves un spectacle et de rencontrer les artistes;
- ✓ de financer une partie des frais de transport lors des sorties éducatives;
- ✓ de financer une partie de l'activité de Djembé au 3^e cycle; et
- ✓ de financer une partie de l'activité de fin d'année des élèves de 6^e année.

- **Approbation des activités et sorties éducatives pour 2016-2017**

- **Approbation des listes de fournitures scolaires et des cahiers d'activités 2017-2018**

- **Approbation du choix des fournisseurs des repas chauds, de l'agenda et des photos scolaires pour 2017-2018**

- **Approbation de modification au règlement du service de garde pour 2017-2018**
- **Approbation de la grille-matières 2017-2018**

Compte tenu de la disponibilité de l'enseignante de djembé, ce projet se concentrera sur les élèves de 3^e cycle. Des impacts positifs ont été notés chez nos élèves, particulièrement en ce qui concerne la concentration et la motivation chez nos garçons. Ce projet prendra une autre forme l'année pour l'année 2017-18.

- **Adoption de la planification budgétaire de l'année scolaire 2017-2018 pour recommandation au Conseil des commissaires**

Les membres du Conseil d'établissement ont adopté le budget des dépenses de l'établissement totalisant 464 196\$:

- ✓ Le budget opérationnel de l'école est de 83 368\$. Aucun salaire n'est inclus dans ce montant.
- ✓ Le budget du service de garde est de 329 481\$. Les salaires du personnel du service de garde sont inclus.
- ✓ Les frais facturés aux parents, les revenus des campagnes de financement et de location du gymnase sont utilisés pour faire l'achat de matériel périssable, pour faire l'achat d'équipement sportif ou pédagogique, pour permettre à nos élèves de faire des activités et des sorties et pour améliorer notre milieu de vie.
- ✓ Les frais pour la surveillance des dîneurs sont depuis 2011 déterminés par le Comité exécutif de la Commission scolaire et seront de 250\$ en 2017-2018.
- ✓ Les frais pour les sorties au cours de l'année seront facturés aux parents au moment de la sortie.

Autres activités

- **Consultations**

Les membres du Conseil d'établissement ont été consultés sur le cadre budgétaire 2017-2018 de la Commission scolaire. Ils ont accepté ce cadre avec la recommandation suivante :

- ✓ Le Conseil d'établissement de l'école du Lac-des-Fées recommande qu'à l'avenir le cadre budgétaire soit accompagné d'un document de reddition de comptes de l'année précédente.

- **Reconnaissance du statut École verte Brundtland**

Depuis septembre 2010, l'école du Lac-des-Fées est devenue un établissement vert Brundtland. Cette reconnaissance a été obtenue grâce à nos actions visant à créer un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique. Dans une École verte Brundtland, on réfléchit, on instruit, on éduque et on agit en fonction de valeurs pour une société plus écologique, plus pacifique, plus solidaire et plus démocratique. En 2017, nous avons reçu le statut pour les 8 prochaines années.

- **Reconnaissance du statut École écocitoyenne par l'organisme Enviro Educ-action:**

Depuis janvier 2015, l'École du Lac-des-Fées est devenue une école écocitoyenne. Cette reconnaissance a été obtenue grâce à nos actions visant à diminuer la production de déchets à l'école et par nos efforts pour créer un environnement scolaire vert.

- **À l'école à pied ou à vélo, Je suis capable!**

Cette année, l'école du Lac-des-fées a été sélectionnée pour participer au projet À L'école à pied ou à vélo, Je suis capable! Ce projet vise à favoriser trois éléments fondamentaux : le transport actif des élèves et de leurs parents pour les déplacements maison-école; la formation des enfants pour la sécurité de leurs déplacements à pied et à vélo et; l'amélioration de la sécurité aux abords des écoles en décongestionnant la zone scolaire grâce aux transports actifs.

- **Suivis avec la Ville de Gatineau**

Des rencontres et échanges ont eu lieu au cours de l'année avec la Ville de Gatineau afin de traiter certains dossiers tels :

- ✓ La signalisation pour le stationnement autour de l'école;
- ✓ La mise en œuvre du plan de déplacement de l'école du Lac-des-fées, plus particulièrement les recommandations relevant de la Ville de Gatineau; et
- ✓ La mise en place de mesures pour assurer la sécurité des élèves du quartier des Fées suite au décès d'une cycliste sur la promenade du Lac-des-fées le 16 mars 2017.

- **Partenariat**

- Action-Quartiers

L'école du Lac-des-Fées et l'organisme Action-Quartiers collaborent afin de contribuer au mieux-être de nos élèves : magasin-partage, prêt de matériel.

Service de garde

Cette année le service de garde a accueilli jusqu'à 157 élèves du préscolaire à la sixième année. Neuf éducateurs et éducatrices ont animé des activités éducatives tout au long de l'année.

- **Analyse de la situation du service de garde**

- ✓ Une éducatrice est formée pour intervenir et soutenir les élèves EHDAA;
- ✓ L'équipe s'assure de mettre en place les moyens afin de réduire les incidents de violence et d'intimidation en lien avec la convention de gestion;
- ✓ Les services offerts lors des périodes de devoirs et leçons et la promotion du service offert se sont améliorés;
- ✓ Le programme d'activités du service de garde a été élaboré en tenant compte de cette analyse.